

# AGIR Le transport public indépendant

AGIR est une association de professionnels du transport public créée en 1987 par des élus et des techniciens souhaitant mettre à disposition des collectivités territoriales une expertise opérationnelle. Les adhérents de l'association bénéficient de différents services permettant de répondre aux problématiques diverses auxquelles ils peuvent être confrontés.

En 2020, AGIR compte désormais 280 adhérents, dont 190 autorités organisatrices urbaines et interurbaines et 90 exploitants indépendants.

Les services d'AGIR proposés aux adhérents sont organisés autour de 4 axes :

- Un service question / réponse
- Des études personnalisées
- Un catalogue de formations
- Des outils d'échanges de bonnes pratiques

## Les Services proposés par AGIR

---

AGIR met à la disposition de ses adhérents une plateforme de compétences : juridique, technique, exploitation, marketing, communication, finances, fiscalité etc. Cette expertise « métier » permet de proposer une assistance opérationnelle aux collectivités territoriales adhérentes.

### 1. L'ASSISTANCE AGIR : UN SERVICE « QUESTION/RÉPONSE » RÉACTIF

Sollicitée par téléphone ou par mail, l'équipe d'AGIR traite les questions des adhérents et fournit des réponses argumentées sous forme de consultation.

L'assistance proposée par AGIR couvre l'intégralité de la compétence transport et mobilité des Régions qui s'étend des transports publics routiers non urbains (services de lignes régulières, transport à la demande (TAD) et transports scolaires) aux transports ferroviaires.

*Exemples de questions traitées :*

- Prise de compétence dans le cadre de la LOM
- Obligations des Régions en matière d'accessibilité des transports publics et des points d'arrêt
- Modalités de gestion des gares routières
- Recours à des AO2 pour des délégations de compétences
- Typologie des transports à la demande et des tarifications
- Modalités d'organisation des transports scolaires (aspects juridiques et techniques)

---

---

## 2. LES ÉTUDES AGIR : UNE EXPERTISE PERSONNALISÉE

Dans le cadre de l'adhésion, un crédit de 5 journées assistance est disponible, à utiliser en une ou plusieurs fois.

*Exemples de missions d'assistance :*

### SERVICES LIGNES RÉGULIÈRES ET TRANSPORT À LA DEMANDE :

- Audit technique, juridique et financier/fiscal des contrats de transport (marchés, DSP, etc.) et appui dans les procédures de renouvellement des contrats
- Récupération de la TVA sur les opérations de transport de voyageurs
- Conception ou optimisation d'un réseau de transport non urbain
- Décomposition des coûts de ligne régulière ou de TAD
- Optimisation fiscale des contrats de transport de voyageurs (TVA, taxe sur les salaires, etc.)
- Qualité de service (THNS, etc.)
- Conseils dans la performance de gestion des réseaux de transport
- Conseils Transition énergétique (piste d'optimisation du parc roulant en conformité avec la réglementation et par rapport à la maturité des nouvelles technologies)
- Bilan des SDAP et conseils accessibilité des réseaux
- Enquêtes, lutte contre la fraude
- Maintenance du matériel roulant et des infrastructures ferroviaires.

### SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES :

- Rédaction de convention de délégation de compétence de type AO1/AO2 avec analyse juridique, technique et fiscale
- Optimisation de réseaux de transports scolaires et accompagnement dans le contrôle du transporteur et le suivi de la performance
- Sécurisation des transports scolaires et aménagement des points d'arrêt
- Conseils et accompagnement dans la mise en place de nouvelles technologies d'aide à l'organisation et l'exploitation des transports scolaires (géolocalisation, SAE allégé, billettique, vidéo-protection, etc.)
- Rédaction de règlement intérieur des transports scolaires et conseils dans la gestion des incivilités (médiation, procédures, sanctions, etc.)
- Audit technique, juridique et financier/fiscal des contrats de transport scolaire (marchés, DSP, etc.)
- Rédaction de contrats de transport scolaire (marchés, DSP, etc.) et appui dans les procédures d'analyse des offres
- Optimisation fiscale des contrats de transport scolaire (récupération de TVA, etc.)

---

---

### 3. FORMATIONS

Organisme de formation agréé, AGIR propose à ses adhérents des formations opérationnelles dans le cadre de leur cotisation. Ces formations couvrent l'ensemble des domaines qui concernent les AO : planification de la mobilité, optimisation des réseaux de transport, politique cyclable, mobilités alternatives, finances, marchés publics, DSP, modes de gestion, communication, etc.

*Exemples de formations 2020 :*

- Optimiser les transports scolaires : outils et méthodes
- Régions : Mesurer la performance d'un réseau de lignes régulières routières
- Concevoir une offre de transport ferroviaire de voyageurs
- Le transport ferroviaire régional : évolution du rôle des régions et ouverture à la concurrence
- Tarification ferroviaire régionale : fondamentaux
- Les enjeux fiscaux des transports régionaux : le cadre et les outils
- Réaliser et gérer un pôle multimodal / gare routière
- Etc.

Toujours dans le cadre de leur adhésion, les adhérents peuvent solliciter des formations délocalisées et personnalisées.

*Exemples de formations délocalisées 2020 :*

- Points d'arrêts de bus/car sécurisés et accessibles : de la conception à la réalisation
- Quelles solutions pour le transport public en zones peu denses ?

---

---

### 4. ECHANGES ET PARTAGES DES PRATIQUES & CONNAISSANCES

AGIR organise le partage de connaissances et contribue à l'échange d'expériences entre ses adhérents.

#### ➤ Les groupes de travail :

Grâce à un réseau de professionnels dynamiques, AGIR pilote des groupes de travail, lieux d'échanges autour de cas pratiques, de retours d'expériences et d'interventions d'experts.

- **Le groupe de travail dédié aux Régions (et départements dotés de la compétence transport) :** grâce à un réseau de collectivités dynamiques, les réunions sont un lieu d'échanges autour de cas pratiques, de retours d'expérience et d'interventions d'experts. Pilotées par AGIR, elles sont coordonnées et co-animées par deux référents issus des adhérents d'AGIR. Ces groupes de travail se réunissent 2 à 4 fois par an, en fonction de l'actualité et des thématiques récurrentes de l'année.
- **Les autres groupes de travail ouverts aux Régions :**
  - Ferroviaire (ouvert aussi aux exploitants ferroviaires indépendants)
  - Marketing-communication (ouvert aussi aux AOM et exploitants indépendants)

### ➤ Une plateforme interne sur Internet « résO AGIR »

RésO AGIR est à la fois une base de données (agenda d'AGIR, annuaire des adhérents) et un véritable lieu d'échanges et de partage des pratiques et des connaissances des professionnels. Le resO permet également la diffusion d'articles de presse spécialisée, de notes de travail sur des thèmes d'actualité et de supports de formation ou d'autres événements d'AGIR (Groupes de travail, Journées d'échanges, Journées AGIR, etc.).

---

### ➤ Les enquêtes comparatives et/ou des études de benchmarking

AGIR réalise, à la demande, des enquêtes auprès des Régions pour leur permettre de comparer les pratiques de leur réseau.

---

### ➤ Les journées d'échanges et d'information

Pour répondre aux problématiques l'actualité des autorités organisatrices, AGIR organise régulièrement des Journées d'échanges, à Paris en collaboration avec d'autres associations (AMF, GART, etc.) ou avec ses adhérents.

*Exemple de Journées d'échanges en 2020:*

- À l'AMF, à Paris : « Véhicules à faibles émissions : quelle stratégie d'acquisition ? »
- À Lille, avec le département du Nord : « Prévention et sécurité dans les transports publics de voyageurs : quelles stratégies adopter ? »
- À La Baule, avec le Syndicat de Transports Lila Presqu'île : « Transports publics et tourisme : comment répondre aux besoins de mobilité ? »